

INTERVENTION DE MADAME MARYSE CARRÈRE, SENATRICE DES HAUTES-
PYRENEES

SEANCE PUBLIQUE DU 2 OCTOBRE 2018 (APRES-MIDI)

PROPOSITION DE RESOLUTION PASTORALISME

Monsieur le président

Monsieur le Ministre

Mes chers collègues

Je tiens tout d'abord à remercier le président du sénat ainsi que les membres du groupe de travail sur le pastoralisme et notre collègue Patricia MORHET-RICHAUD d'avoir aujourd'hui par cette résolution voulu mettre en lumière le pastoralisme.

Elle aborde la problématique de cette pratique ancestrale avec réalisme, respect des hommes, des cultures et des modes de vie.

Elle met l'accent sur les difficultés des éleveurs aux pratiques vertueuses, qui au-delà d'une économie favorisant l'excellence, protègent une vie touristique, qui garantissent le maintien des

populations montagnardes, la lutte contre la fermeture des milieux et la préservation d'un environnement souvent soumis à des aléas climatiques violents.

Monsieur le Ministre, vous connaissez bien le département des Hautes Pyrénées.

Vous avez entendu lors du congrès des jeunes agriculteurs en juin dernier les difficultés et les particularités de la pratique du pastoralisme.

Vous avez entendu leur cri d'alarme.

Au moment où nous travaillions sur cette résolution l'actualité, nous rattrapait avec l'annonce du ministre de la transition écologique et solidaire de la réintroduction de 2 ourses en Béarn et la réactivation du Plan Ours.

Comment comprendre une telle décision qui fragilise toute une profession déjà affaiblie ?

Comment peut-on sacrifier toute une économie à un choix idéologique ?

Quel avenir pour nos montagnes ? Un espace réservé au prédateur dont on aura chassé toute présence humaine ? Ce n'est pas notre choix.

Comment peut-on imposer aujourd'hui à des éleveurs déjà harassés de travail, de monter à plus de 2000 mètres d'altitude tous les soirs pour garder leur troupeau ?

Comment peut-on aujourd'hui leur rajouter des contraintes et de la peur ?

Depuis les premières réintroductions d'ours dans les Pyrénées force est de constater qu'aucunes des mesures mises en place n'ont fonctionnées. Il y a aujourd'hui une réelle incompatibilité entre la présence de grands prédateurs et celle des troupeaux.

Va-t-on, persister dans ces erreurs ?

Va-t-on enfin écouter la voix unanime des parlementaires de ces territoires ?

Allez-vous aujourd'hui entendre cette résolution issue de la sagesse de la haute-assemblée qui se dresse pour préserver les territoires ?

J'ai eu l'occasion de dire à Monsieur de Rugy que par ces mesures, il expose le pastoralisme à une mort certaine.

Face à cette situation, nous ne pouvons nous résigner. Cette résolution est un cri d'alarme, une alerte de nombreux élus de montagne, qui s'inquiètent face au désarroi de leurs éleveurs.

Elle replace cette économie, son savoir-faire, ses bienfaits, au centre de nos préoccupations.

Monsieur le ministre, je sais que vous n'êtes pas responsable de ces réintroductions. Mais vous avez le devoir de prendre en compte cette détresse et de défendre cette profession.

Vous avez le devoir de prendre en considération les demandes légitimes d'études d'impact et de concertation avec les populations concernées.

Je ne peux que vous encourager à relayer cette résolution, pour laquelle , vous l'aurez compris le groupe RDSE dans sa grande majorité votera favorablement.